

52^e session de la Commission de la Condition de la Femme 25 février – 7 mars 2008

Note d'information sur la participation des organisations non gouvernementales (ONG)

Les dispositions suivantes ont été prises pour les ONG venues assister à la cinquante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme (CCF):

Badges

Pour entrer dans le bâtiment des Nations Unies, les ONG devront toujours arriver par l'entrée des visiteurs dans l'immeuble de l'Assemblée Générale (au niveau de la 46^{ème} rue et de la 1^{ère} avenue), où il leur sera demandé de passer par le poste de sécurité et le détecteur de métaux. Le jour de l'ouverture de la Commission de la condition de la femme, un détecteur de métaux sera exclusivement réservé aux ONG venues assister à la Commission de la condition de la femme.

A votre arrivée, veuillez vous présenter au **bureau d'inscription de la Division pour la promotion de la femme**, au Hall d'accueil des visiteurs (UN Visitors' Lobby) avec votre lettre de confirmation personnelle ainsi qu'une pièce d'identité officielle avec photo. Un badge des Nations Unies vous sera fourni. Merci de noter qu'aucun badge ne pourra être délivré sans la lettre de confirmation de la Division des Nations Unies pour la promotion de la femme **et** une pièce d'identité officielle avec photo (par exemple, passeport ou permis de conduire).

Les badges des Nations Unies doivent être portés de manière visible et à tout moment.

Heures d'enregistrement

Le **bureau d'inscription de la Division pour la promotion de la femme (DPF)** sera ouvert aux heures suivantes:

Vendredi 22 février:	10:00-12:30;	14:00-16:00
Samedi 23 février:		14:00-18:00
Lundi 25 février et 3 mars:	8:00-12:30;	14:00-16:00
Du mardi au jeudi pendant CCF 52:	9:00-12:30;	14:00-16:00
Vendredi 2 mars et 9 mars:	9:30-12:00;	Fermé l'après midi

Participation à la Commission de la condition de la femme

La 52^e session de la Commission de la condition de la femme se tiendra dans la salle de conférence numéro 2. Les séances ont lieu de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 18h00, du lundi au vendredi. Afin que les sessions puissent débuter à l'heure, il est demandé à tous les participants de prendre place rapidement à 10h00 et 15h00 précises.

Les salles de conférence sont situées au sous-sol du bâtiment des conférences. Les ONG munies d'un badge valide peuvent accéder aux salles de conférence en passant par les portes situées au sous-sol à côté de la Librairie des Nations Unies et du bureau de poste, à moins qu'elles n'aient besoin d'utiliser les ascenseurs. Les ascenseurs sont situés dans la partie gauche du Hall des visiteurs, une fois passée la porte vitrée qui se trouve à proximité du comptoir des visites guidées.

Les ONG peuvent assister à toutes les séances ouvertes de la Commission. Elles peuvent également assister aux consultations informelles si le président de ces réunions les y autorise.

Déclarations orales

Un certain nombre de représentants des ONG pourra prendre la parole au cours du débat général et des tables rondes interactives. Le président de la réunion appellera les orateurs des ONG, sous réserve de disponibilité.

Afin d'intégrer dans le processus intergouvernemental les points de vue que les ONG partagent, la préférence sera donnée aux participants des ONG s'exprimant au nom d'un groupe d'organisations ou d'un caucus. Quand cela est possible, les représentants des ONG sont donc incités à préparer des déclarations jointes.

Les représentants des ONG demandant à faire une déclaration orale sont invités à focaliser leur intervention sur le thème examiné lors des réunions spécifiques. Il y aura des tables rondes interactives sur le thème prioritaire, sur le thème de l'évaluation des progrès, et sur le thème de la question d'actualité. Les contributions doivent porter sur le thème qui est examiné lorsque l'intervenant prend la parole. Les interventions ayant lieu lors des tables rondes interactives ne sont pas censées être des déclarations préparées d'avance. Les personnes prenant la parole doivent participer à la discussion en cours et/ou poser des questions au groupe d'experts. Dans tous les cas, les ONG sont priées de respecter scrupuleusement le temps d'intervention qui leur est imparti.

a) Demandes d'intervention durant le débat général de la CCF

Les représentants des ONG en statut consultatif auprès du Conseil Économique et Social qui souhaitent faire une déclaration orale durant la Commission de la condition de la femme sont priés d'en adresser la demande à csw52@un.org. La date limite pour soumettre ces demandes est le **23 FÉVRIER 2008**.

Les demandes doivent indiquer clairement :

- le sujet ou les sujets de l'intervention (sous forme de résumé)
- la session désirée (débat général ou tables rondes interactives ; voir ci-dessous)
- le nom de l'organisation ou des organisations
- le nom de l'orateur
- l'adresse email à laquelle l'orateur peut être contacté

- un numéro de téléphone local (New York) où l'orateur peut être contacté

De plus, les ONG devront déposer 22 copies de leur déclaration au bureau d'inscription de la Division pour la promotion de la femme, situé dans le Hall d'accueil des visiteurs, ou au bureau CCF d'information et de présentation des publications de la Division, situé dans la Neck Area (le passage situé dans le sous-sol du bâtiment des Conférences entre le Café Viennois et les ascenseurs, et à côté de la salle de conférence numéro 2), au moins 24 heures avant la session durant laquelle l'ONG a été invitée à intervenir. Les ONG qui ne respectent pas ce délai seront rayées de la Liste des Orateurs.

La durée des déclarations orales ne doit pas dépasser trois minutes (c'est-à-dire environ deux pages tapées à double interligne avec une police de taille 12).

En raison des contraintes de temps, seul un nombre limité d'ONG pourra prendre la parole. Afin d'intégrer dans le processus intergouvernemental la diversité de points de vue des ONG, la préférence sera donnée aux déclarations orales préparées au nom de plusieurs organisations ou de caucus.

La Division pour la promotion de la femme informera le demandeur par courriel quand la Liste d'Orateurs aura été compilée. Merci de bien vouloir consulter fréquemment vos courriels. De plus, des versions mises à jour de la Liste d'Orateurs seront affichées dans la salle de conférence B dès qu'elles seront disponibles.

Les représentants d'ONG inscrits sur la Liste d'Orateurs devront s'asseoir dans la partie de la salle de conférence assignée à cet effet et devront assister à la session durant laquelle ils auront la parole.

b) Demandes d'intervention durant les tables rondes interactives de la CCF sur le thème prioritaire, sur le thème de l'évaluation des progrès, et sur le thème de la question d'actualité

Les ONG sont priées d'envoyer leurs demandes d'interventions orales à csw52@un.org au moins 24 heures avant le début de la session, et d'inclure un bref résumé de leur intervention. Durant les interventions, merci de bien vouloir respecter scrupuleusement les trois minutes de temps imparti.

Il n'est pas nécessaire pour les ONG de fournir des copies des interventions qu'elles souhaitent faire durant les tables rondes interactives. Ces interventions doivent viser à contribuer aux discussions en cours and peuvent prendre la forme de questions adressées aux experts présents lors de la table ronde.

Réunions et caucus des ONG

La salle de conférence B est réservée pour les ONG, afin qu'elles y tiennent leurs caucus et séminaires.

Une photocopieuse y est à la disposition des ONG assistant à la CCF. Veuillez prendre note du fait que le papier n'est pas fourni; il vous faudra apporter du papier standard US format Lettre (8½ pouces sur 11) pour vos besoins en photocopies (tous les autres formats bloqueront la photocopieuse). Merci de ne pas utiliser les photocopieuses, ordinateurs et imprimantes lorsque la salle est occupée pour un caucus ou un séminaire.

Le bâtiment Church Center, situé au coin de la 44^{ème} rue et de la 1^{ère} avenue, a été spécialement réservé par le Comité des ONG sur le Statut de la femme à l'intention des ONG assistant à la 52^e session de la CCF. Vous pouvez contacter le Comité des ONG sur le Statut de la femme pour utiliser cet espace pour vos réunions et caucuses.

Briefings du matin

Le Comité des ONG sur le Statut de la femme organise quotidiennement, à l'exception du premier lundi, le 25 février, des briefings du matin de 9h00 à 9h45 pour fournir aux ONG des informations sur les divers points susceptibles d'intéresser les participants. Les sessions se terminent à 9h45 précises et les participants sont priés de quitter immédiatement l'étage de la salle de réunion afin que les réunions officielles puissent débiter à l'heure.

Manifestations parallèles

Les événements parallèles des ONG ont lieu au bâtiment Church Center.

Les ONG organisant des événements dans l'enceinte des Nations Unies avec des entités des Nations Unies ou des états membres sont priées de respecter scrupuleusement l'horaire qui leur est alloué, afin que les réunions suivantes puissent débiter ponctuellement.

Un programme quotidien des événements de la CCF incluant les manifestations parallèles sera préparé et distribué par la Division pour la promotion de la femme. Toute demande de modification d'un événement programmé doit être adressée à Mme Tsu-Wei Chang (csw52@un.org). Seules les modifications reçues avant 13h pourront être incluses dans le programme du lendemain.

Documents officiels

Les services de conférence mettent de côté un nombre restreint de copies des documents officiels de la 52^{ème} session de la Commission de la condition de la femme pour les ONG. Ces documents seront entreposés dans la salle de conférence B.

Les ONG sont expressément priées de ne pas prendre plus d'une copie par organisation.

Les ONG sont également priées de ne pas demander de documents officiels au stand de documentation de la salle de conférence: la distribution de documents officiels de la salle

de conférence est réservée aux délégations gouvernementales, et il est impossible, à cet endroit, d'accéder aux demandes des ONG.

Programme

Le Journal des Nations Unies paraît quotidiennement. Il fournit la liste des réunions officielles organisées chaque jour aux Nations Unies, y compris les changements d'horaires, les numéros de salle et avis divers.

La Division pour la promotion de la femme distribue aussi chaque jour les horaires des événements de la CCF au bureau d'inscription de la Division ainsi qu'au bureau CCF d'information et de présentation des publications de la Division situé dans la Neck Area (le passage situé dans le sous-sol du bâtiment des Conférences entre le Café Viennois et les ascenseurs, et à côté de la salle de conférence numéro 2). Des informations supplémentaires peuvent également être obtenues lors des briefings du matin quotidiens destinés aux ONG.

Rappels

- **Aucune manifestation n'est autorisée dans l'enceinte des Nations Unies, quel qu'en soit le moment ou l'objet.**
- Le bâtiment des Nations Unies est un espace strictement non-fumeur.
- Les boissons et la nourriture sont interdites dans toutes les salles de conférence, ainsi que dans l'Auditorium de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld.
- Toute vente est interdite dans l'enceinte des Nations Unies.
- Aucun bagage n'est autorisé dans l'enceinte de l'Organisation des Nations Unies, y compris les bagages de cabine, les sacs à dos, etc. Merci de prendre vos dispositions pour entreposer vos bagages avant votre arrivée au Siège des Nations Unies.
- Il est interdit d'accrocher quoique ce soit sur les écrans de plasma, murs, portes ou surfaces peintes. Afin de faciliter l'échange d'information, un panneau d'information sera placé en salle de conférence B. Ceci est l'unique endroit où les ONG peuvent mettre leurs annonces.
- Les Nations Unies ne seront pas responsables des dommages ou vols.
- Une pleine coopération avec le Service de Sécurité des Nations Unies est attendue.
- Merci de ne pas déplacer les tables et les chaises dans la cafétéria. Celle-ci est uniquement destinée à la restauration et ne peut accueillir de réunions spontanées.

Trouver son chemin au Siège des Nations Unies et dans les environs

Veillez noter que des copies d'une carte du Siège de l'ONU faite à main levée seront disponibles au bureau d'inscription de la CCF. L'emplacement des services les plus utilisés est indiqué ci-dessous :

- **Entrée des visiteurs** : 1^{ère} avenue et 46^{ème} rue.
- **ONG Ressource Center** : situé au sous-sol de la Bibliothèque Daj Hammarskjold, qui se trouve au sud du complexe des NU, tout près de l'entrée de la 42^{ème} rue.
- **Auditorium DHL** : situé au sous-sol de la Bibliothèque Daj Hammarskjold.
- **Salles de Conférence 2, A et B** : situées au sous-sol de l'immeuble des Conférences
- **Cafétérias aux Nations Unies** :
 - Cafétéria principale : Bâtiment du Secrétariat, extrémité sud du rez-de-chaussée
Petit-déjeuner : 8h-10h ; déjeuner : 11h-15h ; dîner : 17h-20h30
 - Café Viennois : GA-B1
Heures d'ouverture : 8h-18h
 - Restaurant des délégués : 4^e étage
Déjeuner servi de 11h30 à 14h30 ; réservations au (212) 963-7625
 - Café des visiteurs : sous-sol du bâtiment de l'Assemblée Générale
- **Centre d'information touristique des Nations Unies** : En face de la cafétéria principale, à côté du poste de sécurité, vous pouvez obtenir des informations sur NYC.

Numéros de téléphone utiles

En cas d'incendie ou pour toute autre urgence, composer le 911 depuis un téléphone public

Centre de Contrôle du Service de Sécurité et de Sûreté de l'ONU (24h/24) : (212) 963-6666

Comité des ONG sur le Statut de la femme : courriel ong_csw_ny@hotmail.com
Tel : (212) 209-3961 Fax : (212) 209-7161

DAW: courriel csw52@un.org ou laisser un message au (212) 963-8370

Comment accéder au Siège de l'Organisation des Nations Unies par transport public

Bus : M15, 27, 42, 50, 98, 101, 102, 103, 104

Voir une carte: <http://www.mta.info/nyct/maps/manbus.pdf>

Méto: Grand Central Station (lignes 4, 5, 6, 7 et S)

Voir une carte: <http://www.mta.info/nyct/maps/submap.htm>